



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

Par courriel

Lachenaie, le 23 février 2003

Madame Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, (Québec)
G1R 6A6

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie
(Secteur Nord)
Demandes du 12 février dernier**

Madame,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux demandes de votre lettre du 12 février dernier.

1. Les boues et les cendres du centre d'épuration de la ville de Longueuil (Île Charron) sont-elles enfouies dans le LES de Lachenaie ?

Le LES de Lachenaie ne reçoit pas les boues et les cendres du centre d'épuration de la ville de Longueuil (Île Charron).

2. Le promoteur utilise-t-il du **rodenticide** ? Est-ce possible d'en connaître la quantité ainsi que la fréquence d'application ?

Vous trouverez ci-joint la liste des produits qui ont été utilisés par la compagnie Extermination Terrebonne Inc. ainsi que les dates d'application. Il est à noter que ces produits furent utilisés pour contrer la présence de mulots et fourmis sous les bureaux administratifs. Le traitement contre les guêpes fût appliqué à la guérite.

...2

3. Est-il possible de connaître le nom des hôpitaux qui envoient leurs déchets biomédicaux au site de BFI ?

Vous trouverez ci-joint la note de notre coordonnatrice des ventes concernant la liste des hôpitaux s'étant conformés à la procédure d'acceptation des déchets solides provenant de centres hospitaliers.

4. Quel est le coût à la tonne de déchets à enfouir chargé par BFI à chacune de ses municipalités clientes ? Qu'est-ce qui justifie le coût ?

Le coût actuel pour l'élimination des déchets à enfouir est de 37.⁵⁰\$ par tonne métrique, taxes applicables en sus. Il y a très peu de municipalités qui sont clientes directement de BFI puisque celles-ci vont en appel d'offres publiques et s'adressent aux entreprises qui font la collecte et le transport de déchets et qui sont responsables de la disposition des déchets. Le coût est représentatif des frais d'exploitation, de capitalisation, d'intérêt, des frais administratifs, de profits et d'impôts.

5. Les municipalités sont-elles chargées différemment ?

Non, puisque ces charges sont faites au moment où débute l'élimination des matières résiduelles des municipalités au lieu d'enfouissement sanitaire et ce en fonction généralement de la tarification en vigueur lors des appels d'offres publiques pour lesdits services de collecte, de transport et d'élimination des déchets.

6. Dans le document déposé DB26, soit le chapitre consacré aux odeurs d'un document intitulé « Environnement et santé publique, fondements et pratiques », il est dit que : « Les modèles de dispersion atmosphérique doivent rendre compte des spécificités de notre odorat : réponse très rapide, sensibilité aux variations et aux maxima. De ce fait, ils doivent être capables de rendre compte plus finement de la turbulence atmosphérique afin d'estimer les maxima de concentration plutôt que les moyennes et présenter les résultats d'estimation sous une forme pratique pour juger des nuisances olfactive Les modèles classiques de dispersion des toxiques rendent mal compte de la dispersion des odeurs ». Peut-on considérer que les efforts de modélisation faits par Odotech vont dans ce sens et que les documents publiés à l'occasion de l'évaluation du LES de la RIGDIM à Lachute présentent ce type de résultats ? (Note : la commission souhaite que votre consultant, M. Thierry Pagé puisse répondre à cette question)

Références :

École Polytechnique de Montréal et Odotech. Caractérisation des émissions atmosphériques et évaluation de l'impact-odeur du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, rapport final, volets A et B - Caractérisation olfactométrique du LES, octobre 2001, 32 pages et annexes.

Odotech. Caractérisation des émissions atmosphériques et évaluation de l'impact-odeur du lieu d'enfouissement sanitaire de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, rapport final, volet C — Évaluation de l'impact-odeur actuel du LES, octobre 2001, 51 pages et annexes.

Odotech. Caractérisation des émissions atmosphériques et évaluation de l'impact-odeur du lieu d'enfouissement sanitaire de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, rapport final, volet D — Évaluation de l'impact-odeur futur du LES, octobre 2001, 27 pages et annexes.

Vous trouverez ci-joint la note de Monsieur Pagé sur ce sujet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Jean-Marc Viau
Directeur technique

Pièce jointe : Lettre d'Extermination Terrebonne inc. (1 page)
Note de Madame Tessier les déchets solides biomédicaux. (2 pages)
Lettre de Monsieur Pagé sur les simulations des odeurs (3 pages)



EXTERMINATION

TERREBONNE INC.

extermination et prévention

Le 14 février 2003

M. Robert Demers, BFI

Fax : (450) 474-1871

Bonjour Monsieur,

Voici la liste de nos visites, ainsi que la quantité et la nature des produits utilisés. Sont jointes également les fiches signalétiques de ces produits.

Date	Nature du traitement	Produit utilisé	Quantité
02/05/01	Odeurs	Wint R Fresh	1 litre
30/05/01	Fourmis	Dragnet	20 ml
		Boradust +	100 gr
01/10/01	Souris	Rat XB meal	500 gr
		Bait block Eaton	500 gr
10/10/01	Fourmis	Dragnet	30 ml
	Souris	Boradust +	150 gr
26/10/02	Souris	Rat XB meal	600 gr
	Odeurs	Final Blox	250 gr
08/11/01	Odeurs	Wint R Fresh	3 litres
24/05/02	Odeurs	Wint R Fresh	4.2 litres
19/09/02	Guêpes	Wint R Fresh	2.9 litres
		Diazinon 2%	8 gr
		Pyrate 480	11 ml
11/11/02	Souris	Rat XB sachets	160 gr
	Odeurs	Wint R Fresh	2.7 litres
06/01/03	Fourmis	Boradust +	275 gr
		Dragnet	8 ml

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information complémentaire. Espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Manon Langlais
Service à la clientèle



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

DATE : 17 février 2003
À : Jean-Marc Viau
DE : Joanne Tessier
OBJET : déchets solides biomédicaux

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la liste des hôpitaux s'étant conformés à la procédure d'acceptation des déchets solides biomédicaux pour fin d'élimination à notre site BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE.

Veillez noter que chaque arrivage est accompagné d'une *fiche d'acceptation des déchets solides provenant de centres hospitaliers* dûment complétée par le générateur (pièce jointe).

- centre hospitalier LeGardeur
- centre hospitalier Charles-Lemoyne
- centre hospitalier Pierre Boucher
- Hôpital Juif de Montréal
- Services Médicaux Med-Tech

Espérant le tout à votre entière satisfaction, n'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

Joanne Tessier
Coordonnatrice / service à la clientèle



USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE

FICHE D'ACCEPTATION DES DÉCHETS SOLIDES PROVENANT DE CENTRES HOSPITALIERS

Nom du centre hospitalier	_____
Nom du responsable (lettres moulées)	_____
No. de téléphone	_____
No. du conteneur	_____
DESCRIPTION DU CONTENU DU CHARGEMENT	Déchets solides généraux <input type="checkbox"/> Déchets biomédicaux stérilisés <input type="checkbox"/> (avec certificat de stérilisation)
Signature du responsable du centre hospitalier	_____
Date (j/m/a)	_____
À L'USAGE DE BFI USINE DE TRIAGE LACHENAIE LTÉE	
<u>Conditions de refus du chargement</u>	
- si déchets biomédicaux stérilisés sans certificat de stérilisation	<input type="checkbox"/>
- si objets à risques sont répandus et éparpillés parmi les autres déchets du chargement	<input type="checkbox"/>
- si déchets biomédicaux sont mis dans des contenants sans couvercles ou ne possédant pas d'identification claire de stérilisation	<input type="checkbox"/>
- taux de réactivité supérieur à la norme de BFI	<input type="checkbox"/>
signature de BFI-UTL	Date (j/m/a)



3333 Chemin de la Reine-Marie, bureau 501
Montréal (Québec) H3V 1A2
Tel: (514) 340-5250 - Fax: (514) 340-5211
Internet : www.odotech.com / info@odotech.com

Montréal, le 24 février 2003

Monsieur Jean-Marc Viau
Directeur technique
BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée
3779, chemin des 40-Arpen
Lachenaie, Québec J6V 1A3
Tel : (450) 474-1871
Fax : (514) 942-4250
jmviau@bficanada.com

OBJET : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie (secteur nord) réponse à la question 6

Monsieur Viau,

Cette lettre à pour objet de réponde à la question numéro 6) qui vous a été communiquée par Mme Ginette Giasson, Coordonnatrice du secrétariat de la commission, dans son courrier du 12 février 2003.

Rappel de la question :

6. Dans le document déposé DB26, soit le chapitre consacré aux odeurs d'un document intitulé « Environnement et santé publique, fondements et pratiques », il est dit que : « Les modèles de dispersion atmosphérique doivent rendre compte des spécificités de notre odorat : réponse très rapide, sensibilité aux variations et aux maxima. De ce fait, ils doivent être capables de rendre compte plus finement de la turbulence atmosphérique afin d'estimer les maxima de concentration plutôt que les moyennes et présenter les résultats d'estimation sous une forme pratique pour juger des nuisances olfactive Les modèles classiques de dispersion des toxiques rendent mal compte de la dispersion des odeurs ». Peut-on considérer que les efforts de modélisation faits par Odotech vont dans ce sens et que les documents publiés à l'occasion de l'évaluation du LES de la RIGDIM à Lachute présentent ce type de résultats ? (Note : la commission souhaite que votre consultant, M. Thierry Pagé puisse répondre à cette question)

Références :

École Polytechnique de Montréal et Odotech. Caractérisation des émissions atmosphériques et évaluation de l'impact-odeur du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, rapport final, volets A et B - Caractérisation olfactométrique du LES, octobre 2001, 32 pages et annexes.

Odotech. Caractérisation des émissions atmosphériques et évaluation de l'impact-odeur du lieu d'enfouissement sanitaire de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, rapport final, volet C — Évaluation de l'impact-odeur actuel du LES, octobre 2001, 51 pages et annexes.

Odotech. Caractérisation des émissions atmosphériques et évaluation de l'impact-odeur du lieu d'enfouissement sanitaire de la Régie intermunicipale Argenteuil—Deux-Montagnes, rapport final, volet D — Évaluation de l'impact-odeur futur du LES, octobre 2001, 27 pages et annexes.

En tout premier lieu, il est important de préciser qu'ODOTECH n'a pas réalisé d'évaluation d'impact-odeur du LES de la RIGDIM. Le seul LES connu à Lachute est celui de la RIADM.

Tel que mentionné dans le sous chapitre MODÈLE DE DISPERSION de chacun des documents cités en référence par Mme Giasson, l'approche employée lors de l'évaluation de l'impact-odeur du LES de la RIADM à Lachute, a permis de prendre en considération la perception des odeurs et les pointes de concentrations. Elle a consisté à utiliser le *modèle de Gifford en combinaison avec le modèle bi-gaussien classique* pour obtenir une expression des concentrations maximales instantanées¹. Cette approche possède l'avantage de considérer l'effet de serpentement du panache et d'en prédire l'impact sur les pointes de concentration qui seront perçues². Ainsi les simulations de la dispersion atmosphérique des odeurs ont été réalisées dans le sens des recommandations du livre « Environnement et santé publique, fondements et pratiques ».

¹ *ODORS DISPERSION MODELING*, PAGE T., GUY C. & VIGNERON S. Air & Waste Management Association's 20th Annual Meeting & Exhibition, June 8-13, 1997, Toronto, Ontario, Canada

² *BERECHNUNG DER GERUCHSAUSBREITUNG AUS BODENNAHEN QUELLE NACH GIFFORD FÜR MÄANDRIERENDE FAHNEN*, T. PAGÉ, P. DEPRELLE, Gerüche in der Umwelt: Innenraum und Aussenluft Bad Kissingen, VDI DIN Kommission Reinhaltung der Luft (KRdL), Allemagne, 4 - 6 mars 1998.

24 février 2003

D'autre part, il est sans doute pertinent de mentionner que l'auteur principal des documents cités en référence par Mme Giasson est Thierry Pagé et qu'il est co-auteur du chapitre 19 du livre « Environnement et santé publique, fondements et pratiques » traitant des odeurs.

Si des précisions supplémentaires étaient requises, il me ferait plaisir d'y répondre. Je vous prie d'agréer, Monsieur Viau, l'expression de mes salutations cordiales.

Thierry Pagé
Président